

COMMUNIQUE DE PRESSE

Association Départementale des Elus Communistes et Républicains des Yvelines (ADECRC 78)

LA POLITIQUE D'AIDE AU SPORT, À LA JEUNESSE ET À L'EDUCATION

POPULAIRE EST EN PERIL !

Le 24 juillet 2008, le Président de la République déclarait : « *Je crois à l'éducation populaire [...] Je crois au mouvement associatif [...] La France a besoin de l'éducation populaire [...] On soutiendra l'éducation populaire de façon totale* ».

(propos tenus lors d'une table ronde organisée par la Ligue de l'Enseignement)

Qu'on en juge :

Le projet de budget 2009 présenté par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie associative est en recul de 5%. Le secteur de la Jeunesse et de la Vie Associative est particulièrement touché : 119 millions d'€ contre 132 millions d'€ en 2008 (-9,8%) !

Deux problèmes sont particulièrement sensibles dans les Yvelines.

1) Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)

Les personnels de l'INJEP (Marly le Roi) ont appris brutalement (juillet 2008) que l'évolution de la masse salariale de l'établissement serait la suivante :

- 2008 : 4,1 millions €
- 2009 : 3,4 millions €
- 2010 : 2,2 millions €

C'est au moins 40 emplois qui sont menacés !

Cette prévision budgétaire s'appuie-t-elle sur la moindre proposition de réforme des missions de l'INJEP ? Non ! Elle s'inscrit de manière purement comptable dans la désormais tristement célèbre Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP).

A cela s'ajoutent les déclarations du Ministre du budget qui réclame une nouvelle étape dans la « valorisation » (entendons la « vente ») du patrimoine de l'Etat. Ce qui fait planer une lourde menace sur l'avenir de l'INJEP situé au cœur de la commune de Marly le Roi. Les personnels s'inquiètent de la survie même de l'établissement.

Les mesures envisagées porteraient un coup sévère aux activités de formation et de recherche dans les domaines de la Jeunesse et de l'Education Populaire. Les associations de notre pays y perdraient une aide précieuse. Ces mesures auraient enfin un retentissement négatif à l'étranger tant l'INJEP joue un rôle important dans l'aide à la formation de nombreux cadres étrangers.

2) Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)

Les DDJS répondent à diverses missions de service public, l'Etat étant garant de l'équité, de l'égalité de traitement de chacun, sur l'ensemble du territoire de la République.

L'information, le conseil, le soutien, la prévention, l'accompagnement, le développement de la dynamique associative...s'adressent à toute personne en recherche de solutions, à toute association souhaitant améliorer son fonctionnement, à toute collectivité en quête d'expertises.

Ce travail de réseau agissant en complémentarité des compétences des uns et des autres, va disparaître.

Les DDJS se fondant dans le vaste pôle de la « cohésion sociale » vont perdre leur identité, l'originalité de leur apport spécifique.

L'objectif est clairement affiché, il s'agit de réduire le nombre d'agents de l'Etat.

L'opération de communication utilise l'alibi de la modernisation pour masquer la volonté du gouvernement : réduire le nombre de fonctionnaires (conseillers « sport », « jeunesse » etc.) et faire disparaître leur action en direction de l'ensemble des publics.

Couper ce lien important dans le maillage de la jeunesse, du sport, de la vie associative, de l'éducation populaire, en le fondant dans le vaste dossier de la « cohésion sociale » vise petit à petit à diminuer l'impact de son action. S'agit-il, en réduisant encore les moyens d'intervention, de montrer les manques pour justifier le transfert des missions au privé ? On peut craindre également un nouveau transfert budgétaire au détriment des collectivités locales, appelées à suppléer la carence de l'Etat ?

L'ADECR 78 appelle les élus du département :

- à protester contre le projet de réduction des budgets de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative**
- à réclamer le maintien de l'INJEP avec des moyens accrus conformes à ses missions**
- à manifester leur solidarité avec les personnels qui protestent contre les mesures en cours**

Trappes, le 16 octobre 2008

Les co-présidents de l'ADECR 78

Bénédicte Bauret
Adjointe au Maire de Mantes la Ville
Conseillère Régionale d'Île de France

Jacques Saint Amaux
Maire de Limay
Conseiller Général des Yvelines

*Association Départementale des Elus Communistes et Républicains des Yvelines
Fédération des Yvelines du P.C.F. 3 bis avenue Carnot 78190 Trappes
Tél. 01 30 50 03 56 Contact : Clément Ortéga-Pelletier*